



Le lapidaire du Musée d'art et d'histoire de Genève : un projet de mise en valeur d'un patrimoine épigraphique

Christophe Schmidt Heidenreich, Université de Genève

avec la collaboration de Jean-Quentin Haefliger, Musée d'art et d'histoire de Genève

Introduction

Le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH) possède l'un des trois plus riches lapidaires de Suisse, mais faute d'une signalétique appropriée ce patrimoine est demeuré largement inconnu du grand public. Afin de remédier à cette situation, une collaboration a été mise en place entre le MAH et le séminaire d'épigraphie latine de l'Université de Genève. Lancé en 2013, le projet a permis en 2015 la réalisation d'un premier lot de 17 cartels.

L'histoire du lapidaire

Les plus anciennes mentions des inscriptions latines de Genève remontent au XVI^e s. et sont à peu près contemporaines de l'arrivée de la Réforme (1536). Elles sont le fait d'érudits comme François Bonivard qui dans ses *Chroniques de Genève* de 1549 évoque une demi-douzaine de monuments remployés dans les fortifications de la vieille ville. Signe de l'intérêt grandissant porté aux inscriptions, une expédition militaire menée en 1590 contre le fort savoyard de Versoix en ramène deux qui sont exposées à la Tour du Molard. Par ailleurs, des particuliers comme le syndic Jacques Godefroy au XVII^e s. gardent des pierres chez eux. Toutefois, aucun effort systématique de conservation n'est entrepris de la part des autorités, même si parmi les curiosités réunies à l'hôtel de ville se trouvent quelques inscriptions. Nombre de monuments disparaissent...

Il faut attendre 1820 pour qu'une première collection épigraphique officielle soit constituée. Elle est abritée dans le Musée académique créé deux ans plus tôt dans l'ancien hôtel du Résident de France. La Ville de Genève devient alors propriétaire des inscriptions. Celles-ci sont rangées dans la cour intérieure du bâtiment, mais demeurent négligées. En 1854, dans ses *Inscriptiones Confoederationis Helveticae Latinae*, Theodor Mommsen s'indigne de ce manque de considération : « Il y a aujourd'hui des musées lapidaires dans toutes les localités où l'on a trouvé un grand nombre d'inscriptions et où les pierres sont conservées convenablement. Genève seule fait exception. Les citoyens y déplorent l'état lamentable du musée qui excite la risée ou l'indignation des étrangers ».

La critique de Mommsen n'est pas sans effet et en 1857 est créé un Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationale, sis au Palais de justice. Devenues propriété du Canton de Genève, les inscriptions y sont déplacées. Toutefois, en 1888, la partie du Palais de justice où elles se trouvaient est transformée en prison. Les inscriptions sont alors transférées dans une cour jouxtant le bâtiment de la bibliothèque publique des Bastions. Une fois encore à l'air libre, les pierres continuent de se dégrader. Heureusement, la création du Musée d'art et d'histoire en 1910 permet de remédier à cette situation : suite à une convention signée en 1912 entre la Ville, propriétaire du Musée, et le Canton, les pierres sont réunies dans une galerie de la cour intérieure du nouveau bâtiment.

Durant une soixantaine d'années, le lapidaire continuera d'être enrichi des pierres mises au jour à Genève. La collection est alors divisée en deux : les pièces les plus remarquables sont exposées dans la cour intérieure, tandis que de nombreuses autres sont conservées dans un dépôt extérieur (c'est le cas aussi des inscriptions tardo-antiques). A partir de 1970, les nouvelles découvertes ne sont plus déposées au MAH, mais au Service archéologique cantonal. Dans le dernier quart du XX^e s. et au début du XXI^e s., quelques projets de mise en valeur du lapidaire sont élaborés, mais ne sont pas concrétisés. Toutefois, la situation est loin d'être figée. Ainsi, en 2009, l'ouverture de la salle d'Archéologie régionale permet d'exposer quelques pièces dans une nouvelle muséographie.

L'avenir du lapidaire est évidemment intimement lié à celui du MAH lui-même. Or, celui-ci est encore incertain. Après le rejet en février 2016 par la population genevoise d'un projet d'extension du musée, un nouveau projet visant à faire du MAH un campus muséal a été présenté tout récemment, en juin 2017. La place réservée aux collections épigraphiques dans ce nouvel environnement est inconnue à l'heure actuelle.

Les monuments exposés dans le lapidaire

Le lapidaire abrité dans la cour intérieure du MAH compte aujourd'hui 65 inscriptions, mais le nombre de pièces exposées est légèrement supérieur. En effet, trois inscriptions sont constituées de fragments non jointifs. La plus importante d'entre elles provenait d'un bâtiment aux dimensions imposantes à en juger par les huit fragments qui, mis ensemble, atteignent près de 8 m de longueur. S'y ajoutent quelques pièces anépigraphes. L'ensemble se caractérise par sa variété. On compte 8 autels, 7 piédestaux, 6 bornes milliaires, 3 stèles ainsi que des blocs et fragments. Grâce à sa richesse et sa diversité, le lapidaire permet de présenter des exemplaires de presque toutes les catégories d'inscriptions : 34 épitaphes, 16 dédicaces religieuses, 7 dédicaces impériales, 3 inscriptions de construction, 2 inscriptions honorifiques, 1 liste de noms...

Si la plupart des inscriptions proviennent de Genève, quelques-unes ont une autre origine. Il a déjà été question des deux pierres de Versoix. On pourrait y ajouter deux épitaphes d'Anglefort (Département de l'Ain, France). Surtout, plusieurs inscriptions ont été amenées au Moyen Age de la ville voisine de Nyon, l'ancienne *Colonia Iulia Equestris*. Toutefois, l'ampleur de ces remplois est difficile à préciser : si certains cas sont avérés, d'autres demeurent discutés. Il faut préciser que presque toutes les inscriptions genevoises ont été trouvées en remploi, notamment à la Cathédrale Saint-Pierre et au Collège Calvin, et que leur emplacement d'origine demeure inconnu. Enfin, si la majorité des inscriptions genevoises est conservée au MAH, plusieurs pierres remployées dans des bâtiments de la vieille ville sont restées *in situ*, ainsi l'épitaphe de la clarissime (?) Rufia Aquilina encastrée dans la tour Baudet, siège du gouvernement genevois.

Parmi les pièces les plus remarquables du lapidaire figurent l'épitaphe versifiée de G. Arsius Marcianus, un édile du *uicus* de Genève mort assassiné, les cursus de L. Aemilius Tutor, T. Iulius Valerianus et L. Iulius Brocchus Valerius Bassus, qui mêlent carrières municipales à Vienne et à Nyon et fonctions impériales, des hommages à des flaminiques, ainsi que la plus vieille épitaphe connue d'une Genevoise, Seuaa, fille de Verecunda, une dédicace au quattuorvir D. Decius Alpinus par les nautes du lac Léman ou encore une plaque mentionnant l'autorisation de la vente d'un terrain public à un particulier sur décision de l'ordre des décurions.

Les documents plus modestes constituent eux aussi une mine d'informations tant sur la population locale que sur les fonctionnaires et soldats de passage comme l'affranchi impérial Aurelius Valens, préposé à la *statio* genevoise du quarantième des Gaules, ou Firmidius Seuerinus, de la *legio VIII Augusta*. Outre les statuts des personnes, il est possible de cerner certaines relations familiales ou affectives, comme dans le cas du jeune Antiphilus, mort à 18 ans, auquel sa patronne, Lucina, élève un monument. Exceptionnellement, un même personnage apparaît dans deux inscriptions. Ainsi on possède pour T. Riccius Fronto un piédestal trouvé à Genève, conservé au lapidaire, et une épitaphe trouvée à Allinges (Département de Haute-Savoie, France) et conservée à la salle d'archéologie régionale. Enfin, le nombre de pièces exposées permet restituer l'univers religieux des Genevois dont on connaît la prédilection pour Mercure, mais qui ne doit pas faire oublier d'autres divinités comme Jupiter, Apollon, Neptune ou encore *Genaua*.

Le projet de mise en valeur

En l'absence de tout texte explicatif, le lapidaire demeurait, malgré sa richesse, inaccessible au grand public. C'est à partir de ce constat que, en 2013, est née l'idée de mettre sur pied une collaboration entre le MAH et le séminaire d'épigraphie latine de l'Université de Genève, collaboration rendue possible grâce à la bienveillance des responsables des collections antiques du MAH, les conservateurs Jean-Luc Chappaz et Béatrice Blandin. Des épigraphistes en formation se sont ainsi vus proposer un projet concret, la réalisation de cartels destinés à accompagner les monuments. Il ne s'agit pas d'éditer des textes nouveaux, mais de procéder à un travail de vulgarisation à partir de la littérature scientifique existante, en particulier les travaux de J.-L. Maier et, surtout, de Fr. Wiblé. Pour ce faire, il faut tenir compte d'une contrainte muséographique, à savoir la nécessité de s'en tenir

à 800 signes, taille maximale admise pour le texte d'un cartel. Les étudiants ont ainsi été amenés à réfléchir tant sur la nature des informations à transmettre que sur le choix du vocabulaire, qui se doit d'être à la fois précis et compréhensible.

Chaque cartel contient les informations suivantes : données sur l'inscription (type de support, lieu de découverte, datation, numéro d'inventaire), texte latin, traduction et commentaire. Il est par ailleurs agrémenté d'une photographie.

Il a également été décidé de réaliser les cartels en plusieurs étapes, ce qui permet d'inscrire le projet sur la durée. Afin de choisir les inscriptions à traiter en priorité, celles-ci ont été classées en quatre groupes tenant compte à la fois de leur intérêt et de leur état de conservation: 1. bien lisible et d'un grand intérêt, 2. peu lisible mais d'un grand intérêt, 3. bien lisible mais d'un intérêt plus limité, 4. peu lisible et de peu d'intérêt.

La première phase du projet s'est achevée en décembre 2015 avec l'inauguration des 17 premiers cartels issus des catégories 1 et 2, ainsi que d'un texte d'introduction au lapidaire. Les étapes ultérieures sont la réalisation par tranches de cartels supplémentaires, l'objectif étant, à terme, de doter chaque inscription d'une signalétique propre. En parallèle, une version électronique avec des commentaires plus développés devrait être hébergée sur le site du MAH.

Un exemple de cartel

Nous reproduisons ci-dessous le texte du cartel n° 13, accompagnant l'une des inscriptions exposées dans le lapidaire qui avait été placée en catégorie 1, à savoir bien lisible et d'un grand intérêt. On notera que le lemme a été réduit à l'essentiel. Par ailleurs, transcription et développement ont été fusionnés, sans signes diacritiques, afin de rendre l'inscription compréhensible pour le grand public. Le commentaire entend insister sur les éléments les plus importants du point de vue épigraphique (ici le nom du dédicataire, sa fonction et l'identité des dédicants), tout en essayant de donner quelques notions d'histoire sociale et institutionnelle.

Cartel n° 13
Piédestal de calcaire
Tour de Boël
40 -27 av. J.- C. à 37- 41 apr. J.- C.
INV. EPI 728

Q(uinto) DECIO ALPINO,
IIIVIR(o).
NAVTAE LACVS
LEMANNI.

« À Quintus Decius Alpinus, quattuorvir. Les nautes du lac Léman. »

Le dédicataire est un citoyen romain d'origine gauloise. Son surnom (cognomen) Alpinus, qui serait dérivé du mot gaulois signifiant montagne, est uniquement attesté dans les régions alpines.

Le titre quattuorvir indique qu'Alpinus était un magistrat, membre du collège des quatre hommes qui dirigeait la cité de Vienne jusqu'au règne de l'empereur Caligula. Il est honoré par les nautes du Léman, une association de bateliers établie à Lausanne qui assurait le transport des marchandises entre cette dernière ville et Genève.

Kontakt | contact details:
Christophe Schmidt Heidenreich
Université de Genève
christophe.schmidt@unige.ch